**Réponse conformément à l'article 33 (renseignements qui sont ou seront mis à la disposition du public)**

*Remarque : Le présent modèle de lettre a été créé à titre indicatif seulement; l’organisme public peut y apporter les changements nécessaires; veuillez* ***supprimer*** *la présente zone de texte avant d’envoyer la lettre.*

Mise à jour le 19 avril 2018

[Numéro de référence du dossier LDIPVP]

[Date]

[Nom et adresse de l’auteur de la demande]

Monsieur, Madame [Nom de l'auteur de la demande]:

**Objet : *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée***

 **[Demande à l’étude]**

Option K.1 – Renseignements mis à la disposition du public (aucun paiement d'un droit)

Nous avons examiné et traité votre demande en date du [date] et avons constaté que les documents demandés ont déjà été mis à la disposition du public, ne moyennant aucun paiement d'un droit.

Veuillez trouver ci-joint [une copie *ou* des copies] des documents. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi [ou nom d'un autre employé compétent] au[x] [coordonnées].

Sincères salutations,

[Nom]

[Titre]

Option K.2 – Renseignements mis à la disposition du public (paiement d'un droit)

Nous avons examiné et traité votre demande en date du [date] et avons constaté que les documents demandés ont déjà été mis à la disposition du public, moyennant paiement d'un droit.

Pour accéder à ces renseignements, vous pouvez [*fournir les détails à l'auteur de la demande quant à la façon d'obtenir les renseignements*]. Veuillez communiquer avec [nom de la personne qui peut répondre aux questions concernant l'achat de copies des documents] au[x] [coordonnées] pour obtenir de plus amples renseignements.

Sincères salutations,

[Nom]

[Titre]

c.c. [nom de la personne qui peut répondre aux questions concernant l'achat de copies des documents]

Option K.3 – Renseignements qui seront mis à la disposition du public dans les 90 jours

*CHOISIR L'UNE DES OPTIONS SUIVANTES :*

Nous avons examiné et traité votre demande reçue le [date], et avons constaté que les documents demandés seront mis à la disposition du public dans les 65 jours ouvrables suivant la réception de votre demande.

Étant donné que les renseignements seront mis à la disposition du public le [date], nous avons décidé de ne pas accorder la communication des documents. À la date susmentionnée, vous pourrez accéder à ces renseignements [*choisir :* moyennant paiement d'un droit *ou* non] en [*fournir les détails à l'auteur de la demande quant à la façon d'obtenir les renseignements*].

*OU*

Nous avons examiné et traité votre demande reçue le [date], et avons constaté que les documents demandés seront mis à la disposition du public dans les 65 jours ouvrables suivant la réception de votre demande.

Nous avons décidé de ne pas accorder la communication des documents à ce moment‑ci, mais nous vous informerons de la date de publication dès qu'elle sera confirmée.

Si les renseignements ne sont pas mis à la disposition du public d'ici le [date, soit le 40e jour ouvrable suivant la date de réception de la demande de l'auteur], nous examinerons et traiterons votre demande à nouveau et vous informerons de notre décision au sujet de l'accès.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi [ou nom d'un autre employé compétent] au[x] [coordonnées].

Sincères salutations,

[Nom]

[Titre]